

Faits et chiffres sur la pauvreté et la richesse en Suisse

Depuis 2008, la pauvreté touche environ 5000 personnes âgées de plus chaque année

En 2013, sur l'ensemble des retraité-e-s de Suisse, 185 800 personnes ont touché des prestations complémentaires à l'assurance vieillesse (PC à l'AV). Depuis 2008, le nombre de bénéficiaires de PC a augmenté de 26 800 en chiffres absolus.¹ Le nombre total de rentières et rentiers AVS ayant lui aussi augmenté, le pourcentage de personnes en âge AVS tributaires de PC est resté stable au cours de ces cinq dernières années, à environ 12,2 %.²

Le Tessin compte le plus grand nombre de personnes tributaires de PC à l'AV, avec 15 063 personnes ou 19,4 % des retraité-e-s, alors que le canton de Zoug n'en compte que 1432, soit 7,2 %. Comme le Tessin, presque tous les cantons romands présentent des taux de PC élevés, de même que Lucerne et Bâle. Outre Zoug, le groupe de cantons à faible taux de PC comprend le Valais, Appenzell Rhodes-Intérieures et Nidwald.³

La majorité des bénéficiaires de PC – à savoir plus de 75 % – vivent de manière autonome à domicile. Ces seniors ont besoin en moyenne de 916 francs par mois en complément de l'AVS.

A part l'AVS, 38 % des rentières et 13 % des rentiers ne touchent ni des prestations d'une caisse de pension, ni celles d'un troisième pilier. Avec des rentes AVS oscillant entre 1170 et 2340 francs par mois, le risque de pauvreté serait élevé sans les prestations complémentaires. Malgré cela, nombre de personnes âgées renoncent à demander des prestations complémentaires, soit par fierté, soit parce qu'elles éprouvent un sentiment de honte.⁴

Le nombre de millionnaires augmente aussi, l'écart se creuse

En 2008, la Suisse comptait 208 444 personnes au bénéfice d'une fortune nette de plus d'un million de francs.⁵ Selon des estimations prudentes, Pro Senectute considère que le nombre de millionnaires, toutes catégories d'âge confondues, a augmenté de 26,7 % entre 2008 et 2013, soit de 55 720 personnes pour atteindre un total d'environ 264 100.

Seuls quelques cantons présentent des statistiques de fortune liées à l'âge. En 2008, les cantons de BS, TG, VD et ZH ont imposé 83 088 personnes possédant une fortune nette supérieure à un million de francs, parmi lesquelles 43 782 ou 52,7 % en âge AVS. En 2013, le pourcentage de millionnaires retraités était estimé à 53,1 %, soit 55 899 personnes sur un total de 105 188 millionnaires (+ 27,7 %).

Des chiffres plus détaillés (nationaux, cantonaux), un glossaire et des explications sur la méthode de calcul de tendance qui est appliquée sont disponibles sur le lien Internet <http://www.pro-senectute.ch/fr/medias.html>.

¹ Statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2013, OFAS

² Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse, Caritas, 2014

³ Voir note no. 1

⁴ Vivre avec peu de moyens. La pauvreté des personnes âgées en Suisse, Pro Senectute, 2009; Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse, Caritas, 2014

⁵ Administration fédérale des contributions, AFC